

La Gazette en Yvelines

« C'est comme un deuil » : ces maires qui basculent dans l'opposition

Dossier page 2

Si certains maires yvelinois vaincus lors des dernières élections municipales ont préféré jeter l'éponge et prendre du recul sur la vie politique, d'autres poursuivront leur engagement pour leur commune en endossant le costume d'élus minoritaires.



LIMAY

Son arrêt de travail était bien imputable à la Mairie

Faits divers page 10



Actu page 4

VERNEUIL-SUR-SEINE

« Une trahison » : des parents en colère suite à la fermeture programmée d'une école maternelle

EPONE

Un arrêté contre les trottinettes électriques aux abords du collège Page 4

AUBERGENVILLE

Le ponton de la Seine se prépare pour les traversées de l'été Page 6

VALLEE DE SEINE

Flux libre : des perturbations sur l'A13 Page 7

MANTES-LA-VILLE

Un ouvrier fauché mortellement par un automobiliste qui a pris la fuite Page 10

FOOTBALL

Le Poissy FC, nouveau partenaire d'un club de Ligue 1 Page 12

ANDRESY

Nicolas Devort seul en scène avec *La Valse d'Icare* Page 14

VALLEE DE SEINE

Communauté urbaine : vers une nouvelle gouvernance ?

Actu page 6



VILLE DE MANTES-LA-JOLIE

Actu page 7

MANTES-LA-JOLIE

Protoxyde d'azote : une ministre en visite à la clinique de l'Oiseau blanc



Actu page 8

POISSY

Cette clinique pisciacaïse est récompensée pour sa chirurgie du pied



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

« C'est comme un deuil » : ces maires qui basculent dans l'opposition

■ MAXIME MOERLAND

Il est 20 heures, le dimanche 15 mars dernier. Les résultats tombent au goutte à goutte dans les bureaux de vote de la ville d'Issou, et le maire de la commune, Lionel Giraud, commence à se faire à l'évidence : il ne sera pas réélu. Pire, il se classe troisième du scrutin derrière ses deux concurrents, Julien Petit et Denis Gallé. « Ça a été dur, admet-il. J'ai compris tout de suite, alors que mon équipe a plutôt eu le choc après le second tour. Au soir du 15 mars, je savais que j'avais plus de chances de gagner Rolland-Garros cette année que d'être réélu maire ».

Ce difficile retour à la réalité, ils sont nombreux à l'avoir connu dans les Yvelines, le mois dernier. Certains ont fait le choix d'abdiquer durant l'entre-deux-tours, comme Hervé Charnallet à Orgeval et Jean-Pierre Laigneau

foulée de sa défaite. Dès lundi, je vais changer de vie, et je vais enfin pouvoir consacrer du temps aux choses que je n'avais pas le temps de faire lorsque j'étais maire ».

« Opposition de proposition »

Pour eux, l'engagement pour leur commune s'arrête là. Mais pour d'autres, c'est le moment d'endosser un nouveau rôle : celui d'élu d'opposition. Une première pour Lionel Giraud, à Issou. Il l'admet toutefois sans détour : lui aussi a pensé à ne pas siéger au conseil municipal. « Mon idée première, c'était de démissionner après le premier conseil municipal. Pour moi, démissionner avant la passation de pouvoir est un manque de respect vis-à-vis des résultats des élections, et

ce qui fait que tout le monde a compris ce qu'il voulait bien comprendre dans son projet. C'est l'ensemble de son programme qui est comme ça. Il n'y a absolument rien de concret dans son projet, et c'est là-dessus que je vais me positionner ».

Une opposition constructive, c'est également ce que promet Lionel Wastl. Maire sortant écologiste de la commune d'Andrésey, il a connu le même sort que son homologue issousois, en arrivant troisième à l'issue du premier tour. « C'est comme un deuil, raconte-t-il. On doit dire au revoir aux agents, vider les bureaux... C'est brutal ».

Si Lionel Giraud n'a pas encore su prendre le recul nécessaire pour analyser les raisons de sa défaite, l'ancien maire andrésien a déjà une idée bien arrêtée pour expliquer l'élection de Jean-Pierre Dos Santos. « Nous avons fait passer beaucoup de mesures impopulaires pour redresser les finances de la Ville durant le dernier mandat, et on en paye le prix. Mais je le vis bien, ce n'est pas ma première élection. Quand il y a un vote démocratique, la victoire et la défaite sont légitimes à mes yeux, il faut accepter ça ».

Contre-pouvoir

En effet, Lionel Wastl avait déjà siégé dans l'opposition andrésienne de 2014 en 2020, lors du dernier mandat de Hugues Ribault qui comptait notamment dans son équipe... un certain Jean-Pierre Dos Santos, élu le 22 mars dernier. Alors retourner au front, cela ne lui faisait pas peur. « Je n'ai pas du tout hésité, assure la tête de liste d'Andrésey Énergies Renouvelées. Je dois représenter 23% des électeurs. Ils attendent que je sois là pour défendre nos valeurs et nos idées ». Il assumera donc son rôle de contre-pouvoir face à la droite, à l'inverse de Michel Près, arrivé en deuxième position du scrutin avec sa liste Andrésey Réunion, qui a finalement décidé de ne pas siéger dans les rangs de l'opposition.

Parmi les sujets sur lesquels Lionel Wastl promet d'être attentif,

Si certains maires yvelinois vaincus lors des dernières élections municipales ont préféré jeter l'éponge et prendre du recul sur la vie politique, d'autres poursuivront leur engagement pour leur commune en endossant le costume d'élu minoritaire.



Être utile à sa commune : voilà précisément ce qui anime l'ancien maire d'Issou au moment de commencer son nouveau mandat d'élu minoritaire, qu'il promet constructif.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES



« Nous avons fait passer beaucoup de mesures impopulaires pour redresser les finances de la Ville durant le dernier mandat, et on en paye le prix » avance Lionel Wastl.

à Villennes-sur-Seine, éjectés de leur siège par un vote sanction qui a propulsé deux femmes à l'hôtel de ville, Sophie Clerc et Marie-Agnès Bouyssou. D'autres, battus au second tour, ont carrément pris la décision de se retirer, au moins temporairement, de la vie politique locale, et ne siégeront donc pas au conseil municipal. C'est le cas de Laurent Brosse, arrivé derrière Raphaël Prats à Conflans-Sainte-Honorine, et de Raphaël Cognet, délogé de la mairie mantaise par Adama Gaye. « On ne peut pas être et avoir été, et quand on a été vaincu, il faut savoir partir, déclarait l'ancien édile mantais dans la

même de l'institution. Ça m'a tenu à cœur. Mais finalement, je me suis dit que j'allais rester un peu, car je pense que je serai plus utile au conseil qu'en dehors ».

Être utile à sa commune : voilà précisément ce qui anime l'ancien maire d'Issou au moment de commencer son nouveau mandat d'élu minoritaire, qu'il promet constructif. « Je ne souhaite pas être dans l'opposition frontale, assure-t-il. Avec le maire, on s'est mis d'accord sur quelques dossiers où on était d'accord. Mais je vais être dans l'opposition de proposition, parce que son projet était vide avec de grandes phrases creuses,

il cite notamment l'urbanisme. « D'énormes projets ont été votés et décidés par l'ancienne majorité, donc il retrouve ces projets. Je vais maintenant être vigilant, pour les projets immobiliers de la gare, qui représente 300 logements, et celui des Sablons et ses 450 logements ». Quant à ceux qu'il a initiés et qu'il craint de voir tomber aux oubliettes, il cite la réhabilitation de la bâtisse historique du Moussel. En effet, la nouvelle équipe municipale avait annoncé ne pas vouloir la poursuivre lors de la campagne.

Du côté d'Issou, Lionel Giraud assure qu'il se battra contre toute forme d'« immobilisme ». « Lors du dernier conseil municipal, j'ai compris qu'il allait jouer la montre, sur le projet de city-stade par exemple. Mais la Ville ne peut pas se permettre de prendre du retard, j'ai essayé de réparer 20 ans d'immobilisme. Je connais l'état des finances, je sais ce qui peut être fait, je sais ce qu'il faut faire pour faire progresser la ville. Je ne vais pas m'opposer systématiquement, mais je ferai remarquer que ne pas faire certaines choses peut être dommageable pour la ville, à court et long terme ».

Et après ?

Le long terme, justement. Alors que ce nouveau mandat pour-

rait bien durer 7 ans en raison de l'élection présidentielle de 2032, se pose naturellement la question de la suite pour ces anciens maires désormais opposants. Ce rôle leur servira-t-il à amorcer un retour devant les électeurs pour tenter de récupérer leur siège ? En tout cas, Lionel Wastl ne semble pas du genre à tirer des plans sur la comète. Avant de penser à une potentielle reconquête de la mairie, il se concentrera sur son mandat d'élu d'opposition, et surtout sur son métier d'enseignant, d'autant plus que la transition fut particulièrement compliquée. « Je faisais partie des maires qui continuaient à travailler à côté, cela m'a permis de garder un équilibre. Mais là où j'ai beaucoup souffert, c'est que quand j'ai perdu mon indemnité de maire, je n'ai pas récupéré tout de suite mon temps-plein de prof. L'éducation nationale est tellement rigide sur ces sujets que le lendemain de la défaite, on se retrouve avec la moitié des revenus. Déjà qu'on n'a pas le moral parce qu'on a perdu... »

Pour Lionel Giraud aussi, il semblerait qu'il soit encore trop tôt pour le dire. Bien que l'ancien maire d'Issou ait une idée en tête : « préparer une équipe qui soit prête en 2033 ». Mais quand on lui demande s'il la mènera lui-même, sa réponse est on ne peut plus claire : « je n'en sais fichtrement rien ». ■



Sepur

4200 COLLABORATEURS

**13.5 MILLIONS D'HABITANTS
DESSERVIS**

275 COLLECTIVITÉS CLIENTES

**145 AGENCES RÉPARTIES
SUR 37 DÉPARTEMENTS**



VERNEUIL-SUR-SEINE

« Une trahison » : des parents en colère suite à la fermeture programmée d'une école maternelle

La Mairie de Verneuil-sur-Seine prévoit de fermer l'école maternelle Joseph-Kosma à la rentrée prochaine. Depuis le 7 avril, les parents d'élèves se battent pour empêcher cela.

■ AURELIEN BAYARD

Courant février, les parents ayant leurs enfants au sein de l'école Joseph-Kosma de Verneuil-sur-Seine cochent sans sourciller la case « oui » afin de réinscrire leur progéniture pour la rentrée 2025-2026. Sauf que, deux petits mois plus tard, tout ce petit monde déchant. Certains reçoivent un courrier de la PEEP (fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public) le vendredi 3 avril indiquant que, sur ordre de la Mairie, l'établissement scolaire fermerait pour cause de non rentabilité. Ni une ni deux, ils s'organisent pour monter une manifestation devant l'école le mardi suivant.

Pancarte à la main, flashcode agrafé sur les vestes renvoyant vers une pétition (qui a déjà recueilli plus de 1100 signatures), une trentaine de parents viennent défendre ce « cadre parfait pour apprendre ». « On se sent un peu trahis » lâche une des mamans, qui, à l'instar de beaucoup d'autres, avait glissé un bulletin Fabien Aufrechter dans l'urne deux semaines auparavant.

Elle craint les répercussions pour les enfants. « Si nous devons aller la maternelle Jacques-Prévert c'est 10 minutes en voiture quand ça roule bien. Sinon, il y a le bus, mais là, il faut se lever une heure plus tôt » explique Pauline, mère de trois enfants. Autre sujet sur la table : les gens du voyage.

Leurs enfants sont scolarisés à l'école Joseph-Kosma du fait de la proximité avec le camp sédentarisé situé entre les communes de Verneuil-sur-Seine et Vernouillet. « Ils s'y sentent bien » renchérit une autre maman. Et en cas de fermeture, ils auraient déjà menacé de les retirer du système éducatif. Enfin, dernière répercussion, humaine celle-ci. Traumatisé par la nouvelle, le directeur de l'école maternelle – également enseignant de la classe en double niveau petite section-moyenne section – s'est mis en arrêt.

Afin de désenfler la polémique, une réunion s'est tenue le soir du 7 avril en présence de l'édile vernoulien Fa-

bien Aufrechter qui a ainsi pu expliquer son projet : effectuer des travaux de rénovation (sécurité et accès PMR) d'une durée de deux ans sur le site de l'école Joseph-Kosma pour y déménager l'accueil de loisirs Jean-Zay, celui-ci devenant la future maison de quartier. L'élu a également dû se justifier sur l'absence de cette décision dans son programme électoral, « un enchaînement d'opportunités » résume-t-il. Deux postes d'enseignants vont se libérer à la rentrée prochaine, qui seront attribués en priorité aux instituteurs de l'école maternelle Joseph-Kosma, et la CAF peut subventionner les deux projets évoqués par l'édile. Fabien Aufrechter a aussi promis un accompagnement per-

sonnalisé auprès de chaque famille pour les affectations des enfants. « Nous allons les voir pendant tout le mois d'avril » affirme l'élu. La carte scolaire va être retravaillée pour, d'une part, assurer aux enfants de la maternelle Joseph-Kosma d'atterrir dans celle Jean-Jaurès située à 400m, ensuite pour éviter toute surcharge de classe.

Si la décision de fermer l'école semble donc bien entérinée – le vote doit avoir lieu lors du conseil municipal du 16 avril (à 15h) « et il n'y aura pas assez d'opposition » soupire Pauline – les parents poursuivent le combat. Ils se sont entretenus avec le député de la circonscription Aurélien Rousseau et promettent de poursuivre le combat jusqu'à ce que « la Mairie fasse machine arrière ». ■



Une pétition circule depuis le 3 avril et a déjà recueilli plus de 1100 signatures.

EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Une mobilisation contre la fermeture d'une classe maternelle

Les parents se sont mobilisés le 10 avril afin d'empêcher la fermeture d'une classe de maternelle au sein de l'école Les 3 sapins.

Depuis l'annonce du projet d'ouverture et de fermeture de classes du rectorat de Versailles il y a deux semaines, la mobilisation dans les établissements scolaires ne faiblit pas, dernière en date, le 10 avril à Conflans-Sainte-Honorine. En effet, les parents d'élèves, mais aussi les associations comme la PEEP et le FCPE, ont manifesté contre la fermeture d'une classe au sein de l'école maternelle les 3 Sapins. Le nouveau maire, Raphaël Prats, et son équipe, sont également venus sur place afin de les soutenir. « Aux côtés des familles pour marquer notre volonté de maintenir le nombre actuel de classes dans cette école maternelle. Nous le faisons pour les enfants, pour les équipes pédagogiques, pour un climat scolaire apaisé et des conditions d'apprentissage de qualité » a réagi l'édile sur ses réseaux sociaux. Il assure également vouloir actionner « tous les leviers » pour que cette fermeture de classe ne soit pas définitivement actée. ■

EN BREF

EPONE

Un arrêté municipal contre les trottinettes électriques aux abords du collège

La mairie d'Épône a pris un arrêté le 7 avril pour empêcher la circulation des trottinettes électriques autour du collège Benjamin-Franklin pour les mineurs de moins de 14 ans.

En concertation avec le principal du collège Benjamin-Franklin, la Ville d'Épône a décidé

de prendre un arrêté municipal le 7 avril pour encadrer l'usage des trottinettes électriques dans le

secteur de cet établissement scolaire. Cela fait suite à un accident grave survenu le 27 mars 2026 quand un élève de 13 ans a été victime d'une commotion cérébrale. Il est désormais interdit pour les moins de 14 ans d'utiliser une trottinette électrique et d'y être à deux dessus, deux règles déjà prévues dans la loi. Le port du casque est dorénavant obligatoire.

Le bon usage des trottinettes s'applique partout en ville avec une vigilance accrue dans les rues suivantes : l'avenue du professeur Emile Sergent, la rue des deux frères Laporte, la route de la Falaise, la ruelle Saint-Germain et la rue Saint-Martin.

Dans un premier temps, le maire Emmanuel Bolle a indiqué qu'une phase de prévention serait mise en place, avant la verbalisation en cas de non-respect des règles et d'infractions. ■



La Mairie a indiqué que cet arrêté serait en vigueur « tant que la sécurité des élèves l'exige ».

YVELINES

Un nouveau prestataire pour les cantines

La société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) assurant la restauration et le nettoyage des collèges yvelinois a dévoilé son nouveau prestataire le 10 avril : Elior remplacera Sodexo à la rentrée prochaine.

En 2019, le Département et un partenaire privé avaient créé une Société d'Économie Mixte à Opération unique (SEMOP) afin d'assurer la restauration et le nettoyage des 113 collèges yvelinois. Nommée « C'midy », elle avait signé en 2019 un contrat de concession de service public avec Sodexo, celui-ci arrivant à terme le 31 juillet 2026. L'instance dirigée par Pierre Bédier a alors lancé un nouvel appel d'offre et c'est Elior qui l'a remporté en décembre dernier. L'annonce a été faite officiellement le 10 avril et le nouveau partenariat sera donc effectif à la rentrée 2026-2027.

Ce contrat donnera la possibilité d'améliorer les services proposés aux familles avec notamment un nouvel outil d'inscription et une facturation qui se fera désormais

en fin de mois sur la base des repas réellement consommés et non plus en préfacturation comme cela était le cas avec l'ancien contrat. Elior devra également consolider la qualité des produits utilisés, avec notamment un renforcement de l'achat des produits locaux (30% des achats actuellement). ■



Chaque jour, C'midy confectionne 50 000 repas servis dans les collèges yvelinois.

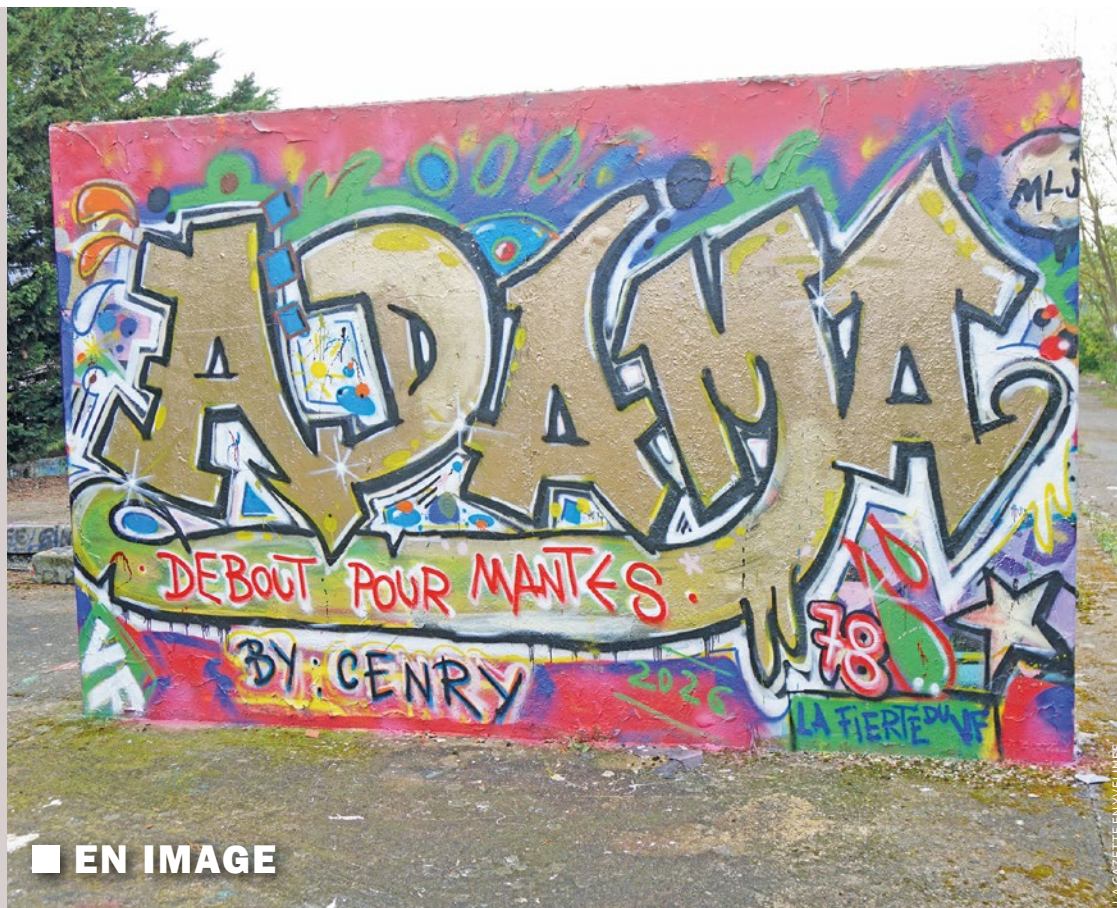
VALLEE DE SEINE

Une 20^{ème} édition pour le concours Maison Économe

Le concours invite les administrés à partager leur expérience de rénovation ou de petits gestes, avec deux vélos électriques à la clé.

La 20^{ème} édition du concours Maison Économe est lancée. Co-organisé par Énergies Solidaires et l'ALEC 78, avec le soutien de la communauté urbaine GPSEO, il a déjà récompensé plus de 70 propriétaires yvelinois pour leur engagement. L'objectif reste le même : démocratiser la rénovation performante en partageant des solutions alliant économies durables et respect de la nature. Que votre projet concerne une construction neuve ou une rénovation globale, le jury étudie la performance énergétique, l'usage de matériaux biosourcés et l'innovation architecturale.

Deux catégories sont à l'honneur : la mention Remarquable pour les projets les plus ambitieux, et la mention Équilibre pour ceux ayant su s'adapter à des contraintes spécifiques. À la clé pour les lauréats : un vélo à assistance électrique ou des bons d'achat pour sublimer leurs extérieurs. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 7 juin sur le site gpseo.fr. ■



■ EN IMAGE

MANTES-LA-VILLE

Un graff en l'honneur d'Adama Gaye

La tornade Adama Gaye ne faiblit pas. L'enfant du Val-Fourré devenu maire de Mantes-la-Jolie en mars dernier inspire toujours autant, et c'est dans la commune voisine de Mantes-la-Ville qu'un graff a été dessiné afin de lui rendre hommage. Il est l'œuvre d'Abdelakim Akiyahou, aka Cenry. L'artiste a repris quelques éléments distinctifs autour du prénom de l'édile de 34 ans, comme le nom de son mouvement « *Debout Mantes* » ou son quartier d'origine, « *la fierté du VF* ». L'œuvre se situe précisément au 8 rue de la Cellophane, dans le graff park. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Le bric-à-brac de Chennevières revient le 26 avril

Plus de 700 exposants seront au rendez-vous pour vendre toutes sortes de bibelots, de 8h à 17h au sein du quartier conflanais.

Le traditionnel bric-à-brac de Chennevières revient animer les rues de Conflans-Sainte-Honorine le dimanche 26 avril prochain. Cet événement organisé par le comité de quartier attire chaque année bon nombre de chineurs, bien au-delà des frontières de la commune. Pour cette édition, l'effervescence promet d'être au rendez-vous avec plus de 700 exposants attendus.

De 8h à 17h, les visiteurs pourront déambuler à la recherche de pépites et de bonnes affaires au cœur d'un périmètre étendu, englobant les rues du Bois-d'Aulne, des Grandes-Terres, de la Justice, du Chemin-Vert, ainsi que la place René Picard.

Convivialité oblige, un espace dédié à la buvette et à la restauration sera installé sur place pour permettre aux promeneurs de faire une pause gourmande entre deux trouvailles. ■

SOTREMA
www.sotrema-environnement.fr

Engagés par nature, experts par métier

VALLEE DE SEINE

Communauté urbaine : vers une nouvelle gouvernance ?

Le conseiller communautaire Franck Fontaine a publié, au début du mois d'avril à deux semaines du renouvellement de l'exécutif de Grand Paris Seine et Oise, une lettre ouverte dans laquelle il plaide pour une gouvernance « transparente » et axée sur « la liberté des élus ».

■ MAXIME MOERLAND

Promis, ce n'est pas une « démarche de candidature ». Et ça, c'est Franck Fontaine lui-même qui l'assure. Dans une lettre ouverte adressée aux maires et élus communautaires de Grand Paris Seine et Oise, l'édile de Mézières-sur-Seine fraîchement ré-élu a tenu à faire part des « constats » et des « réflexions » qu'il nourrit depuis plusieurs mois d'échanges avec certain de ses homologues, à propos

des « priorités qui pourraient guider la prochaine mandature ».

Parmi celles-ci, Franck Fontaine met en avant la nécessité d'une « gouvernance plurielle » qui, selon lui, a permis des « avancées importantes » lors de la dernière mandature, citant notamment l'évolution de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), ou l'adoption du

projet d'institut du sport adapté aux Mureaux.

Toutefois, l'élu dresse une mise en garde : « la communauté urbaine de 2026 n'est plus tout à fait celle de 2020 ». « À l'époque, notre territoire pouvait encore s'appuyer sur des partenaires institutionnels particulièrement solides. Aujourd'hui, le contexte a évolué, et il est probable que notre intercommunalité doive davantage compter sur ses propres capacités d'initiative et de gestion dans les années à venir ».

Concernant les orientations qu'il esquisse pour GPSEO, on note le refus d'augmenter la fiscalité communautaire, la baisse de la taxe foncière et un développement économique qui « ne doit pas se limiter aux centralités urbaines ».

Quant à la gouvernance en elle-même, qu'il souhaite « transparente » et qu'elle permette « la liberté des élus », Franck Fontaine propose une « conférence des maires » pour « nourrir la décision collective ». « Notre communauté urbaine ne peut réussir que si elle reste attentive aux besoins, aux attentes et aux réalités vécues par les 73 maires qui la composent ». Reste à savoir si ses propositions auront été entendues, lors du vote de ce jeudi 16 avril. ■



L'assemblée communautaire d'installation se tiendra ce jeudi 16 avril.

ARCHIVES / LA GAZETTE YVELINES

■ EN BREF

AUBERGENVILLE

Le ponton de la Seine se prépare pour les traversées de l'été

Le contrôle technique du ponton situé sur les berges de Seine de la commune a été effectué afin de permettre la reprise des traversées du BAC dès le mois de mai.



VILLE D'AUBERGENVILLE

L'objectif de cette vaste manœuvre : le préparer pour les traversées estivales du BAC, l'embarcation fluviale effectuant les allers-retours vers Juziers.

La semaine dernière, une grue de 20 mètres s'est invitée sur les berges de Seine aubergenvilloises pour une entreprise particulièrement impressionnante. Celle-ci est en effet intervenue pour effectuer la mise à sec du ponton situé au Giboin, dans le but de préparer le contrôle technique obligatoire de celui-ci, qui était programmé pour le 9 avril. « La structure pourra

ensuite être transportée en atelier pour des réparations avec l'expertise de la société Hansen Marine », a précisé la Mairie d'Aubergenville dans un communiqué. L'objectif de cette vaste manœuvre : le préparer pour les traversées estivales du BAC, l'embarcation fluviale effectuant les allers-retours vers Juziers. Celles-ci devraient reprendre comme chaque année au début du mois de mai. ■

■ EN BREF

LES MUREAUX

L'espace Gérard-Philippe n'est plus

Le chantier de destruction de l'espace Gérard-Philippe avait démarré au cours du mois de mars. La semaine dernière, l'étape principale a été franchie puisqu'il a été totalement rasé.

Lors de son ouverture en 1968, l'espace Gérard-Philippe devait être un bâtiment provisoire prévu pour durer quelques années, preuve en était avec les préfabriqués qui le composaient. Finalement, il aura fermé ses portes l'été dernier, après presque 60 ans de bons et loyaux services. Cet espace aura notamment vu passer plusieurs musiciens comme le célèbre guitariste Paul Personne et même Michel Polnareff avait poussé la chansonnette dans les locaux.

Désormais vide, son chantier de destruction pouvait enfin commencer. Depuis mars, les pelleteuses étaient en train de s'activer et la semaine dernière, une étape importante a été franchie : le bâtiment n'existe plus.

La Mairie cherche actuellement la meilleure des solutions pour le remplacer et lorsque les gravats seront retirés, il servira dans un premier temps d'espace vert. Pour rappel, l'intégralité des activités de l'espace Gérard-Philippe ont été transférée à l'espace Simone Veil, inauguré le 23 octobre. ■



LES NOUVELLES DES MUREAUX SEINE & VEXIN

Bâtiment provisoire, l'espace Gérard-Philippe aura finalement tenu 57 ans.

■ INDISCRETS

La ville de Conflans-Sainte-Honorine fera parler d'elle lors du prochain Festival de Cannes. Souvenez-vous : il y a presque un an, Arthur Harari posait ses caméras sur les quais de Seine de la cité batelière pour le tournage de son nouveau long-métrage intitulé « L'Inconnue », avec Léa Seydoux et Niels Schneider en tête d'affiche (voir notre édition du 30 avril). Après avoir planché pendant de longs mois sur la post-production, le réalisateur et scénariste oscarisé pour Anatomie d'une chute semble fin prêt à montrer sa nouvelle œuvre au public : le film a été sélectionné en compétition officielle, et concourra donc à la Palme d'Or en mai prochain. Toutefois, pour découvrir « L'Inconnue » dans nos salles obscures, il faudra s'armer d'un peu de patience : la sortie nationale du film est prévue le 26 août prochain. ■

Dans un tout autre registre, un autre film traitant de l'actualité confluanaise fera ses premiers pas lors de la quinzaine cannoise. « L'Abandon », film centré sur l'assassinat de Samuel Paty et réalisé par Vincent Garenq, sera présenté hors compétition, comme l'a annoncé Thierry Frémaux. Avec Antoine Reinartz dans le rôle du professeur d'histoire-géographie du collège du bois d'Aulne, mais aussi Emmanuelle Bercot et Nedjim Bouizzoul, le film revient sur les onze derniers jours avant son assassinat par un terroriste islamiste. « Nous avons choisi de ne pas communiquer pour donner la priorité à la justice et au procès en appel, déclarait le distributeur, UGC, lors de l'annonce du projet en mars dernier. Le verdict ayant été rendu, nous espérons que ce film prendra le relais, pour que l'histoire de Samuel Paty ne tombe pas dans l'oubli ». ■

Au-delà du cinéma, pour continuer à transmettre les valeurs chères à Samuel Paty, un lycée va porter pour la première fois le nom du professeur assassiné, à Montévrain.

C'est la présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse, qui l'a annoncé la semaine dernière sur ses réseaux sociaux. « Ce nom, c'est tout un symbole, a-t-elle déclaré sur ses réseaux sociaux après une visite du chantier. Gravé dans la pierre, il rappellera aux élèves l'importance du combat pour la défense des valeurs de la République portées par ce professeur, lâchement assassiné par un barbare islamiste parce qu'il montrait des caricatures à ses élèves ». L'établissement accueillera ses premiers élèves à la rentrée de septembre 2027. ■

MANTES-LA-JOLIE

Protoxyde d'azote : une ministre en visite à la clinique de l'Oiseau blanc

Chargée de la Citoyenneté, Marie-Pierre Vedrenne était en visite du côté de la clinique mantaise le mardi 7 avril, pour rencontrer des patients suivis en rééducation et évoquer les dangers de la consommation récréative de protoxyde d'azote.

■ MAXIME MOERLAND

« Le protoxyde d'azote n'est pas un jeu. C'est un poison qui détruit des vies ». Pour lancer la campagne nationale de sensibilisation du Gouvernement, la Ministre déléguée chargée de la Citoyenneté, Marie-Pierre Vedrenne, a choisi la clinique de l'Oiseau blanc, à Mantes-la-Jolie. Et ce n'est pas un hasard : l'établissement est devenu un fleuron de la lutte contre l'usage détourné du protoxyde d'azote en « gaz hilarant », et de la rééducation de ses victimes.

Accompagnée par le Préfet des Yvelines Frédéric Rose, du Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie Eric Zabouraëff, ou encore de la sénatrice Sophie Primas et du maire de Mantes-la-Jolie Adama Gaye, elle a pu rencontrer des membres du personnel médical, ainsi que des patients suivis en rééducation. L'occasion, donc, de donner le coup d'envoi d'une vaste opération

de communication pour rappeler le danger de la consommation récréative de ce produit, accessible à tout un chacun dans le commerce. « Lorsqu'un danger se banalise, il devient massif et lorsqu'il devient massif, il devient mortel », insiste Marie-Pierre Vedrenne. Je refuse que notre jeunesse paie le prix de cette indifférence ».

Ce sont les chiffres alarmants de la consommation du « proto » qui ont poussé le Gouvernement à agir. En effet, entre 2022 et 2023, les signalements d'intoxications, dont 10 % concernent des mineurs, ont été multipliés par 3, et les cas graves multipliés par 4 sur la même période. 59 % de ces signalements correspondent à des usages répétés sur plus d'un an, et 50 % décrivent une consommation quotidienne. Plus inquiétant encore : 80 % des signalements font état de troubles neurologiques.

Au-delà de la prévention, l'État accélère sur le volet répressif. Le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a présenté le 25 mars le projet de loi RIPOST, qui apporte de nouvelles mesures juridiques. Inhaler du protoxyde d'azote, en dehors du cadre médical, deviendra un délit passible d'une peine d'un an de prison et de 3750 euros d'amende. Transporter du protoxyde d'azote sans motif légitime sera également passible de 2 ans de prison et 7500 euros d'amende, et la conduite sous son emprise de 3 ans de prison et 9000 euros d'amende. Sa vente sera d'ailleurs strictement encadrée et interdite la nuit. Vendre illégalement du pro-

toxyde d'azote sera sanctionné de 6 mois d'emprisonnement et 7500 euros d'amende, et les commerces contrevenants feront l'objet d'une fermeture administrative. « Le Gouvernement sera au rendez-vous : pour prévenir, pour protéger, pour responsabiliser et pour sanctionner sans faiblesse ceux qui mettent des vies en danger », martèle la ministre déléguée.

Dans les Yvelines, on n'a pas attendu que la loi aboutisse : au mois de février, la Préfecture a interdit la vente de protoxyde d'azote aux particuliers, tout comme la détention et la consommation sur la voie publique, ainsi que le dépôt et l'abandon de récipients. L'arrêt préfectoral reste en vigueur jusqu'au 31 mai prochain. ■



Depuis des mois, Marie-Pierre Vedrenne se déplace auprès d'acteurs mobilisés contre l'usage détourné du protoxyde d'azote.

■ EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

Les parents solo ont désormais un statut dédié

Les élus carriérois ont adopté, le vendredi 10 avril, un statut communal de parent solo, afin d'offrir un accompagnement adapté aux familles monoparentales.

C'était une volonté de la majorité municipale. Voilà que l'idée est devenue solution concrète : le conseil municipal de Carrières-sous-Poissy a voté, le vendredi 10 avril, la mise en place d'un statut communal de parent solo. Une première à l'échelle du département.

Désormais, les 1300 familles monoparentales qui peuplent la commune (17% de la population locale) pourront bénéficier de plusieurs aides pour voir leur quotidien facilité, sur présentation d'un justificatif.

Ce soutien passera, par exemple, par une carte donnant un accès facilité aux crèches et loisirs, ou encore un accompagnement pour accéder à un logement. Une garderie solidaire pourrait aussi voir le jour. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Flux libre : des perturbations sur l'A13

Jusqu'au 24 avril, des travaux de transformation sont réalisés sur le site de l'ancien péage de Buchelay, avec des fermetures de bretelles autour de Mantes-la-Jolie.



Pour plus d'informations sur les conditions de circulation sur l'A13, rendez-vous sur www.autoroutes.sanef.com.

Dans le cadre de la transformation du péage de Buchelay vers le « flux libre », d'importants travaux de réaménagement vont impacter la circulation jusqu'au 24 avril. Ce passage à une technologie sans barrières physiques nécessite des ajustements structurels majeurs sur le site de l'ancien péage, entraînant la fermeture temporaire de plusieurs bretelles.

Jusqu'au 17 avril, la bretelle d'accès Mantes-Ouest (n°13) en direction de Paris est fermée. Les perturbations s'accroîtront du 20 au 22 avril avec la condamnation simultanée de la bretelle Mantes-Sud (n°12) vers Caen et de la sortie Mantes-Ouest pour les véhicules arrivant de Paris. Enfin, du 22 au 24 avril, l'accès Mantes-Sud vers Caen restera inaccessible.

Durant toute la durée de l'opération, la circulation sur l'axe principal s'effectuera sur des voies provisoires où la vitesse sera strictement limitée à 90 km/h pour garantir la sécurité des ouvriers sur le site. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

L'Île de Devant rouvre jusqu'en septembre

Les visites sur le site naturel, dont l'accès a été ouvert l'année dernière, vont pouvoir reprendre dès ce samedi 18 avril et jusqu'au 27 septembre.

En 2025, la municipalité de Conflans-Sainte-Honorine inaugurerait l'accès à l'Île de Devant, après avoir renaturé et valorisé le site pour y créer un cheminement de 1,6 kilomètre et le rendre accueillant pour les promeneurs conflanais. Après une fermeture pendant la saison hivernale, l'Île de Devant est sur le point de rouvrir ses portes ce samedi 18 avril, et ce

jusqu'au 27 septembre prochain. L'accès à l'île se fait via la navette fluviale « La Conflanette », dont la réservation est gratuite sur le site Internet de l'Office de tourisme intercommunal Terres de Seine : (www.terres-de-seine.fr). D'ailleurs, à quelques kilomètres de là, la commune d'Andrésy a également rouvert l'accès à l'Île Nancy la semaine dernière. ■



Bien qu'une grande partie de l'île demeure inaccessible à l'homme pour protéger la biodiversité, un sentier pédagogique a été créé pour guider les visiteurs.

POISSY

Cette clinique pisciacaise est récompensée pour sa chirurgie du pied

La clinique Saint-Louis de Poissy a été honorée par le classement annuel des hôpitaux et cliniques réalisé par Le Point en décembre 2025. L'établissement géré par le groupe Elsan se trouve à la première place départementale dans la spécialité de la chirurgie du pied, notamment grâce à ses opérations pour traiter l'hallux valgus.

AURELIEN BAYARD

Aller à la clinique Saint-Louis de Poissy est un moyen de garder bon pied bon œil, enfin surtout bon pied. Chaque année, 500 patients viennent pour des problèmes liés aux membres inférieurs. « Notre établissement servait déjà de référence pour les opérations de prothèses de hanche et de genou auprès de l'Agence Régionale de Santé » indique Laura Bestman, directrice projet au sein de cette structure appartenant au groupe Elsan. Mais elle remarque un essor sur une autre intervention : le traitement de l'hallux valgus (déviation vers l'extérieur du gros orteil, Ndlr).

Ses deux spécialistes – les docteurs Anis Chouk et Hichem Zerguini – réalisent environ 600 actes par an, un chiffre qui leur a permis d'être honoré par le journal *Le Point*, lors de leur classement annuel des meilleurs hôpitaux et cliniques édité en décembre dernier : sur la spécialité

de la chirurgie du pied, la clinique se place 1^{re} au niveau départemental, 3^{ème} au niveau régional et 24^{ème} au niveau national. Et bien qu'ils soient en moyenne à deux opérations par jour, les chirurgiens ne forcent le passage sur le billard. « On ne fait aucune prestation esthétique » prévient d'emblée Hichem Zerguini.

C'est principalement la gente féminine qui se présente en consultation. « L'hallux valgus est essentiellement génétique et touche 95% des femmes, affirme un des spécialistes. Il n'est pas rare d'opérer la grand-mère, la mère et la fille. » Avant de passer par la case bloc opératoire, les praticiens auscultent le pied sous toutes ses coutures : degré de déformation, apparition de « griffes », prise en compte de la douleur. Si celle-ci devient trop insupportable, il faut agir. « Avant c'était une chirurgie qui causait beaucoup de souffrance » explique

Anis Chouk, « et parfois elle était très délabrante » renchérit son confrère. Mais les améliorations constantes font que, dorénavant, les personnes ont de moins en moins peur de sauter le pas. D'une part grâce au matériel. Lors de l'opération, les docteurs Chouk ou Zerguini utilisent un amplificateur de brillance. Le pied est alors posé sur le dispositif, et, grâce aux rayons X, ils peuvent voir sa structure et ne pas abîmer de muscles. Une fois terminé, le membre est recouvert d'un pansement compressif afin d'éviter les problèmes de circulation sanguine. Et pendant trois jours, le patient a



L'angle de déformation de l'hallux valgus peut parfois dépasser les 40°.

EN BREF

POISSY

10 ans après, le quartier Saint-Exupéry retrouve son supermarché

La Ville de Poissy a inauguré officiellement, la semaine dernière, la supérette Coccimarket Express qui a pris ses quartiers au 1 rue Saint-Exupéry.

Dire que son ouverture était attendue des habitants est un euphémisme. Voilà 10 ans que le quartier Saint-Exupéry, à Poissy, était privé de supermarché. Mais c'est désormais de l'histoire ancienne : le Coccimarket Express a accueilli ses premiers clients le samedi 4 avril dernier, au 1 rue Saint-Exupéry, en présence de la maire Sandrine Berno dos Santos et de l'adjoint chargé du commerce David Luceau.

« C'est bien plus qu'une réouverture : c'est le retour d'un service essentiel, de proximité, attendu par de nombreux habitants, a déclaré l'édile après l'inauguration. Un lieu de vie qui redonne du dynamisme au quartier, facilite le quotidien et renforce le lien entre nous ». La supérette est ouverte du lundi au samedi : de 8h à 21h, et le dimanche de 8h30 à 21h. ■

LAGAZETTE YVELINES

EN BREF

VALLEE DE SEINE

Prolongement du tram T13 : en avril, pas de répit pour les travaux

De nombreux travaux sont en cours dans le cadre du prolongement du tram T13 entre Saint-Germain-en-Laye et Achères. On fait le point.

Les nombreux chantiers du prolongement du tram T13 battent leur plein en Vallée de Seine, en ce mois d'avril. Dans la forêt de Saint-Germain, les travaux du pont des Volières ont débuté, entraînant

la fermeture de certains sentiers de randonnée. La vigilance est de rigueur pour les promeneurs, notamment au niveau du pont de la Mare aux Bœufs où l'usage du passage central est requis pour pro-

téger les zones en cours de végétalisation. Le secteur urbain de Poissy connaît également des restrictions significatives. La rue de la Bruyère demeure fermée à la circulation (sauf riverains) jusqu'à la fin du mois entre l'avenue de Versailles et l'avenue Fernand Lefebvre. À l'angle de ces deux axes, un alternat est en place jusqu'au 24 avril pour des interventions sur les réseaux Orange. Quant à l'aménagement de la plateforme et des murs de soutènement sur l'ancien talus ferroviaire, entre l'avenue Fernand Lefebvre et l'impasse Hervieu, il est programmé jusqu'en octobre 2026.

Vers Achères, le boulevard de l'Europe poursuit sa percée vers la RD30. Aux abords des rues Saint-Sébastien et Adrienne Bolland, la construction du mur de soutènement définitif s'accompagne de travaux de réseaux imposant un alternat jusqu'à début mai. Enfin, sur le pont Saut-de-Mouton, des finitions sont prévues ces deux prochaines semaines, sans conséquence pour la circulation automobile. ■



Une chaîne Whatsapp a été mise en place par Île-de-France Mobilités pour permettre aux riverains de suivre l'actualité des travaux.

BASTIEN ANDRÉ / ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS

GARGENVILLE

9 mois de chantier : ce qu'il faut savoir sur les travaux du centre-ville

La municipalité de Gargenville et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise ont lancé, la semaine dernière, des travaux d'ampleur pour sécuriser et embellir les rues Pasteur et du Docteur Laennec.

Un chantier d'envergure a débuté la semaine dernière à Gargenville. Durant neuf mois, les rues Pasteur et du Docteur Laennec feront l'objet d'une requalification complète. Ce projet, porté par la Communauté urbaine GPSEO et le Syndicat d'Énergie des Yvelines, vise à embellir et sécuriser cet axe reliant le centre-ville à la gare.

Les travaux s'organisent en deux phases : l'enfouissement des réseaux aériens d'abord, puis la réfection totale de la voirie. Le programme prévoit notamment la création d'un itinéraire cyclable, l'élargissement des trottoirs aux normes d'accessibilité (PMR) et l'installation de dispositifs de modération de vitesse. Le stationnement sera également réorganisé pour un « cadre de vie apaisé ». Au quotidien, la circulation automo-

bile est maintenue hors des horaires de chantier (8h-17h), tandis que le stationnement est restreint : il est conseillé de se garer du côté de la place du 8 Mai 1945. Pour la collecte des déchets, les bacs doivent être déposés à l'angle de la rue Pasteur jusqu'au 24 avril. ■



Les travaux ont nécessité un investissement de 1 022 500 € HT.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE YVELINES

La Gazette en Yvelines

**OFFREZ
UNE
MEILLEURE
VISIBILITÉ
À VOTRE
MARQUE**

“
ACTUALITÉS
”

“
SPORT
”

“
**FAITS
DIVERS**
”

“
CULTURE
”



Contact :

pub@lagazette-yvelines.fr

Tél. 01 75 74 52 70

9 Rue des Valmonts,
78711 Mantes-la-Ville

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

Le 21 janvier 2020, alors qu'elle exerçait au sein du Pôle éducation à la Mairie de Limay, Élodie (le prénom a été modifié) est victime d'une agression verbale et physique de la part de son chef de service. Le soir même elle se met en arrêt de travail et il faut attendre novembre de la même année et un arrêté de la Ville pour que cet incident soit « reconnu imputable au service ».

Hormis un intermède de quatre mois entre le 15 novembre 2021 au 20 février 2022, Élodie a continué à être en arrêt de travail. Djamel Nedjar a donc décidé le 8 septembre 2023 d'abroger l'arrêté du 24 novembre 2020 pour en prendre un nouveau et la placer « en congé de maladie ordinaire » à compter du 6 octobre 2022. L'agente territoriale a alors porté cette affaire devant le tribunal administratif de Versailles afin de faire annuler l'arrêté du 8 septembre 2023.

Elle a alors présenté plusieurs documents médicaux démontrant le

LIMAY Son arrêt de travail était bien imputable à la Mairie

Depuis 2020, une agente territoriale en arrêt maladie souhaitait que la Mairie soit reconnue coupable de son état de santé. Le tribunal administratif a tranché en sa faveur le 13 mars.



Hormis un intermède de 4 mois, l'agente territoriale est en arrêt depuis janvier 2020.

lien entre sa maladie et le service, tandis que la commune n'a produit aucun élément médical qui serait de nature à établir que l'état de santé d'Élodie n'aurait pas un lien direct avec son service. La Ville de Limay avait tout de même mandaté un psychiatre agréé, afin de réaliser des expertises qui ont eu lieu le 22 juillet et 19 octobre 2021 ainsi que le 1^{er} avril et 6 octobre 2022.

La commune a fait valoir que les mentions du rapport d'expertise du 6 octobre 2022, aux termes duquel le médecin constate notamment que l'état de santé de l'agent, consé-

cutif à l'accident de service du 21 janvier 2020, ne peut être considéré comme guéri à ce jour et que cet état de santé ne lui permet pas de reprendre son activité professionnelle dans les conditions de travail actuelles et ce pour une durée indéterminée sont contradictoires.

La Justice a donc donné gain de cause le 13 mars 2025 à Élodie. En revanche, les 20 000 euros de dommages et intérêts qu'elle demandait en plus lui ont été refusés. De son côté, la mairie a indiqué à 78Actu qu'elle prenait « acte de cette décision » et n'a pas encore décidé si elle faisait appel. ■

MANTES-LA-JOLIE Deux moutons sauvés d'une mort certaine

La police et l'association Règne Animal ont mené une action conjointe le 4 avril à Mantes-la-Jolie afin de sauver deux moutons. Ils se trouvaient dans un débarras en attendant d'être sacrifiés lors de l'Aïd El Kebir.



Les moutons sont désormais dans un refuge dans l'Eure-et-Loir.

Va falloir prévoir autre chose à manger. À Mantes-la-Jolie le 4 avril, la police et l'association Règne Animal sont intervenues chez des particuliers après la découverte de deux moutons se trouvant dans un endroit très exigü. « Ils [les propriétaires] nous ont laissés faire », explique Carine Demaurey, la présidente de l'association. Ils savaient très bien que c'était illégal de les garder ici. Les deux ovidés étaient conservés ici en attendant le sacrifice rituel de l'Aïd El Kebir.

« Ils nous ont laissés faire »

Les deux moutons ont ensuite été confiés à une autre association, la Tanière, qui se trouve dans l'Eure et Loir. Règne Animal est aussi allé porter plainte au commissariat de Mantes-la-Jolie. Basée dans le Val-de-Marne, cette association travaille régulièrement avec les forces de l'ordre afin de venir en aide aux animaux en difficulté et les aider à trouver des adoptants. ■

MANTES-LA-VILLE Un ouvrier fauché mortellement par un automobiliste qui a pris la fuite

Alors qu'il était en train d'installer la fibre optique dans le cadre du déploiement de la vidéoprotection, un homme de 38 ans a été mortellement renversé par une voiture à Mantes-la-Ville le 8 avril. Le chauffard a pris la fuite et la Préfecture a lancé un appel à témoin.



La personne qui a perdu la vie est père de deux enfants.

Un terrible accident s'est déroulé à Mantes-la-Ville le 8 avril. Une voiture a percuté mortellement un homme de 38 ans aux alentours de 9h dans le quartier du domaine de la Vallée. D'après 78Actu, il était père de deux enfants et travaillait pour une société de télécommunication. Le trentenaire était présent dans la commune mantevilloise pour le déploiement de la vidéoprotection, il était alors en train

d'installer des câbles de fibre optique. Suite à cet incident, le suspect a pris la fuite et une enquête a été ouverte afin de le retrouver. De plus, la Préfecture a lancé un appel à témoin. « Les enquêteurs du commissariat de Mantes-la-Jolie recherchent un témoin qui aurait assisté à la scène », indique les forces de l'ordre. Les personnes qui auraient des informations peuvent appeler le 01.30.94.87.11. ■

VERNEUIL-SUR-SEINE La police municipale met fin à un rodéo sauvage

La police municipale verneuillienne a arrêté un motard dans les bois de Verneuil-sur-Seine le 9 avril qui s'adonnait au rodéo sauvage. L'individu ne portait pas de casque.

La Ville de Verneuil-sur-Seine fait la chasse aux rodéos sauvages. Celle-ci a communiqué une de ses interventions sur ses réseaux sociaux : « Interception ce jour [le 9 avril] d'un motard dans les bois de Verneuil. L'individu (sans casque) a été interpellé. Le véhicule a été mis en fourrière. » Si dans les commentaires, certains se félicitent de cette arrestation, d'autres sont nettement plus partagés dont voici un florilège : « Le gars a l'intelli-

gence d'aller en forêt mais non non, on vient lui casser les couilles quand même (sic) !!! », « Pour moi, ce n'est pas du rodéo sauvage. Là le mec voulait peut-être juste faire du cross dans la forêt. »

Petit rappel : si vous faites l'objet de poursuites pour des faits de rodéo urbain (article L. 236-1 du code de la route), vous encourez une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amendes. ■



Certains internautes font également des théories sur les pneus étrangement propres de la mobylette.

RAMBOUILLET

Mécontent de ne pas avoir touché son indemnité chômage, il met le feu à tout ce qu'il trouve

Un sans-domicile fixe de 28 ans a incendié plusieurs objets dans la commune de Rambouillet fin février. Son procès avait lieu le 8 avril.

Voilà un homme qui était tout feu tout flamme. Un sans domicile fixe de 28 ans ère régulièrement dans la région parisienne en empruntant divers trains. Pour subsister, il commet de temps en temps quelques larcins et compte sur son allocation chômage. Sauf qu'en ce jour du 22 février 2026, elle tarde à arriver. Et là, c'est le drame, comme nous le narre 78Actu.

Aux alentours de 16h, il se dirige vers un Monoprix à Rambouillet et achète deux déodorants et cinq briquets. Le presque trentenaire va vers le lycée Louis-Bascan et met le feu à des vêtements qu'il avait récupéré dans une résidence située à proximité. Un témoin assiste de loin à cette scène et décide d'appeler la police. Le temps que les forces de l'ordre arrivent, le sans domicile fixe continue de sombrer dans la folie. À la gare, il transforme le déodorant et le briquet en lance-flammes et incendie plusieurs poubelles.

Enfin calme après s'être acharné une dernière fois contre un boîtier élec-

tronique, il est cueilli par les policiers à bord d'un train. Quand les fonctionnaires d'État relèvent son identité, le site internet d'informations locales indique qu'ils découvrent que le mis en cause fait l'objet d'une fiche psychiatrique de péril imminent, tout en restant accessible à la sanction pénale selon un praticien. L'homme de

28 est présenté devant le tribunal de Versailles le 8 avril. Cure-dent dans des cheveux en bataille, il peine à reconnaître les faits. À la barre, il justifie sa fureur « à cause de son chômage » et aussi « aux amendes » quand il s'endort dans le train. « J'avais besoin de passer mes nerfs » résume-t-il devant les juges. Ceux-ci décident à l'issue de l'audience de lui infliger une peine de 6 mois de prison et il aura interdiction de paraître dans les Yvelines pour les 3 prochaines années. ■



« J'avais besoin de passer mes nerfs » a expliqué devant les juges l'homme de 28 ans.

TRAPPES

Ce cambrioleur avait plus de 60 vols à son actif

Déjà incarcéré pour des vols de petits commerces en novembre 2024, un quadragénaire originaire de Trappes a été confondu pour une soixantaine de cambriolages entre août et novembre 2024.



Déjà en détention pour d'autres cambriolages, le Trappiste va encore passer du temps en prison.

Entre le 17 août 2024 et le 16 novembre 2024, une vague de cambriolages contre des commerces déferlait autour d'Élancourt. Le mode opératoire était toujours le même : l'auteur pénétrait dans les lieux après avoir forcé un ouvrant puis s'en prenait au tiroir-caisse pour en dérober le contenu.

À l'occasion d'une tentative commise sur Élancourt, le Centre de Supervision Urbain (CSU) de la police municipale remarque sur les vidéos que le cambrioleur s'enfuit à bord d'un Citroën Picasso. Les enquêteurs vont alors pouvoir identifier l'individu et en remontant sa piste, découvre un lourd passé judiciaire. L'homme, un Trappiste âgé de 42 ans, venait de sortir depuis peu, déjà pour des vols

par effractions en série. Le Groupe Cambriolage exploite ensuite la téléphonie et les centaines d'heures d'enregistrements de vidéosurveillance et découvre ainsi pas moins de 62 vols par effraction commis dans le sud des Yvelines.

Les forces de l'ordre pouvaient ensuite prendre leur temps pour monter cet énorme dossier puisque le mis en cause était déjà en détention depuis novembre 2024 et sa condamnation à 4 ans de prison ferme pour le cambriolage de 5 commerces. Le 11 mars dernier, il était extrait de détention et confronté à l'ampleur des faits reprochés mais préférerait conserver le silence durant les auditions. Il devra répondre de ses actes le 20 mai au tribunal de Versailles. ■

NOUVEAU À MANTES-LA-VILLE

PASSEZ ENFIN DE LOCATAIRE À PROPRIÉTAIRE !

VOTRE 2 PIÈCES
à partir de
653,27 €⁽¹⁾
par mois

ESPACE DE VENTE
116 bis, av. Jean Jaurès
à Mantes-la-Ville

Appartements neufs
du 2 au 5 pièces, à 5 min* de la gare

En co-promotion

nexity.fr | **01 73 604 603**

Prix d'un appel local

nexity



* Source : Google Maps. Temps et distance donnés à titre indicatif. (1) Exemple d'un financement pour une opération d'acquisition de résidence principale sur un appartement 2 pièces lot 2103 dans la résidence Opaline à Mantes-la-Ville (78), d'un montant de 182 000 € avec 20 000 € d'apport (hors frais de notaire et de prêt), par un couple, primo accédant sans personne à charge, dont le revenu fiscal de référence en 2024 était de 23 000 €, bénéficiant d'un PTZ+. Voir le détail du financement dans notre espace de vente. NEXITY GRAND PARIS - RCS Nanterre 334 850 690 - 2 rue Olympe de Gouges - CS 90062 - 92665 Asnières-sur-Seine Cedex. Architecte : UZD. Perspectivistes : La Fabrique à Perspectives et Vizion Studio. Conception : AGENDE JFLA - 03/2026

SPORT

LA REDACTION

FOOTBALL

Le Poissy FC, nouveau partenaire d'un club de Ligue 1

Dans l'optique de retrouver son lustre d'antan, le club pisciacais a noué un partenariat avec l'AJ Auxerre le 2 avril. La formation des jeunes talents sera l'axe central de cette alliance.

AURELIEN BAYARD

Près de deux mois après sa nomination officielle en tant que président du Poissy FC, Yoann Chery vient de s'offrir un joli cadeau : un partenariat de 3 ans avec l'AJ Auxerre. Pourtant, au départ ce n'était absolument pas la priorité de ce multi-entrepreneur. « La première était d'avoir des finances saines, puis un organigramme clair et enfin un projet » énumère l'ancien joueur de l'AS Poissy au début des années 90.

Grâce à l'apport de nouveaux sponsors, la partie comptabilité est vite réglée, et même si la structuration a « encore quelques trous dans la raquette », la présence de Mourad Moussaoui en tant que directeur technique est « un très bon signal ». Rapidement, il ne restait plus que la partie projet à s'occuper. Comme la saison arrive bientôt à son terme, Yoann Chery avait donc tout le luxe de potasser tranquillement et lancer ses billes juste avant l'été. Cepen-

dant, dans son carnet d'adresse se trouve Michel Parmentier. Connu pour posséder plus d'une vingtaine de McDonald's sous sa coupe, ce Nivernais est également un ancien actionnaire minoritaire de l'AJ Auxerre. C'est par son intermédiaire que le président pisciacais fait la connaissance de son homologue bourguignon, Baptiste Malherbe. « On sent cet amour pour le club. Ils sont là parce qu'Auxerre fait partie de leur vie » s'enthousiasme le fondateur d'YC Partners.

Bien que le club icaunais ait déjà un partenariat avec une autre structure en région parisienne, le CS Brétigny Football (Essonne), Yoann Chery leur propose la chose suivante : être leurs yeux dans le premier vivier de footballeurs professionnels qu'est l'Île-de-France. Le discours semble avoir plu auprès des dirigeants de l'AJA mais pas que. Le légendaire Guy Roux verrait aussi d'un bon œil cette alliance avec le Poissy FC.

« J'ai le sentiment qu'il mise beaucoup d'espoir sur ce rapprochement. Il porte la protection des valeurs du club et le président l'écoute. » Si même le boss valide...

Dorénavant, le pensionnaire de R3 peut créer une « story » auprès de ces jeunes pousses. « Si tu es sérieux, fidèle, tu peux éventuellement rentrer à l'AJA » assure l'entrepreneur, qui aurait pourtant pu se tourner vers une autre équipe attirant nettement plus la lumière : son voisin le PSG. Avec son centre d'entraînement et le projet de nouveau stade, le



Dorénavant, le pensionnaire de R3 peut créer une « story » auprès de ces jeunes pousses.

vainqueur de la Ligue des Champions 2025 fait figure de partenaire naturel. Cependant, Yoann Chery estime qu'il vaut mieux parler d'Auxerre et de sa formation emblématique auprès des parents. Par ailleurs, le président du Poissy FC souhaitait de véritables échanges et pas « seulement un logo sur le site internet ».

Hormis la détection, les coachs pisciacais pourront bénéficier de l'appui de leurs confrères aïstés avec plusieurs sessions de formation au programme. Yoann Chery ambitionne également de créer un centre de préformation avec une organisation complète basée sur le modèle d'internat. « On garde les jeunes de 12 à 16 ans avec la surveillance de l'AJA afin de les faire monter en compétence, détaille le président du Poissy FC. Les détecteurs d'Auxerre les suivent, et après 16 ans ils peuvent filer à l'AJA. » ■

FOOTBALL

R1 : Le FC Mantois fait un gros coup

En difficultés depuis plusieurs semaines, les joueurs du FC Mantois se sont imposés sur la pelouse du deuxième du classement, Saint-Brice (1-2), et recollent au groupe de tête.

Voilà qui remet une bonne dose de suspense dans la poule A de Régional 1. Alors qu'ils ne cessaient de perdre du terrain sur le peloton de tête, les hommes de Robert Mendy ont réalisé la bonne opération de la 18^{ème} journée samedi dernier, en s'offrant le scalp du FC Saint-Brice, solide deuxième du groupe (1-2).

Retour vers le peloton de tête

Avec ce succès, les Mantais reviennent à un point de leur adversaire du soir et de l'équipe réserve du Paris 13 Atletico, tandis que l'équipe 2 du Red Star poursuit sa course en tête avec 4 longueurs d'avance sur les Yvelinois. D'ailleurs, l'OFC Les Mureaux aussi peut sourire : suite à leur match nul sur le terrain de l'Espérance Aulnaysienne (1-1), ils dépassent l'Entente Sannois-Saint-Gratien et le FC Melun à la différence de buts pour se hisser à la 6^{ème} place de la poule. ■

BASKET-BALL

NM1 : Battu à Besançon, Poissy continue de s'enliser

Les Jaunes et bleus ont encore une fois encaissé plus de 100 points lors d'une rencontre de NM1, le week-end dernier face à Besançon (87-103). Ils restent 12^{èmes} de la poule A.



La défense friable du Poissy Basket a une nouvelle fois été exposée au grand jour.

Au moment d'accueillir Besançon le vendredi 10 avril dernier au complexe sportif Marcel Cerdan, le Poissy Basket avait une mission : réamorcer une dynamique positive, alors que le spectre de la relégation est une nouvelle fois omniprésent en cette saison de championnat de NM1.

Malheureusement, tout ne s'est pas passé comme prévu. Dès le premier quart-temps, les visiteurs ont fait la course en tête en inscrivant 30 points contre 23 concédés, avant que Poissy ne refasse presque son retard avant la mi-temps. Mais le retour des vestiaires s'est avéré fatal pour les Jaunes et bleus : en encaissant 37 points contre 17 inscrits, les Pisciacais ont accumulé un retard qu'ils n'ont jamais pu rattraper. À l'arrivée, cela fait 103-87 pour Besançon, et une lourde défaite de plus pour le PBA qui reste encloué à la 12^{ème} place de la poule A, devant Metz et le Pôle France mais toujours à égalité de points avec Vitry, 11^{ème}. Et ce n'est pas la prochaine journée qui risque de faire les affaires des Yvelinois, qui affronteront... Saint-Vallier, leader de la poule. ■

TRAIL

19^{ème} édition pour le Trail des Portes du Vexin

La course écoresponsable se tiendra une nouvelle fois le 1^{er} mai au parc du château d'Issou, avec 4 distances au programme.

C'est devenu une tradition pour les coureurs du territoire : le Trail des Portes du Vexin, c'est pour bientôt ! La 19^{ème} édition de l'événement organisé par l'association Issou Running Trail se tiendra comme à l'accoutumée, le vendredi 1^{er} mai dans le parc du château d'Issou.

Il sera une nouvelle fois constitué de 4 épreuves : La Comtesse et ses 7 kilomètres, Le bois de la Chartre de 15 kilomètres, La Montcient qui grimpe à 24 et enfin l'épreuve reine de 38 kilomètres, La Vexinoise. Toutes les épreuves ont un parcours en partie commun et des boucles distinctes, et sont d'ailleurs inscrites au calendrier des courses hors stade des Yvelines et participent au challenge RUN78. Mais ce n'est pas tout. Une épreuve de marche nordique de 15 kilomètre est également au programme, ainsi qu'une marche libre de 7 kilo-

mètres, sans parler d'animations pour les enfants sur 1 kilomètre. Pour rappel, il n'y aura que 500 dossards toutes courses confondues pour le trail et la marche nordique, et aucune inscription ne se fera sur place. Pour participer, direction le site trail-portes-du-vexin-2026.onsinscrit.com. ■



Les zones de départ et d'arrivée se situent toujours dans le parc du château d'Issou.



JEAN LEFEBVRE

TRAVAILLE POUR VOUS

I L E - D E - F R A N C E



Aménager

Aménager des routes plus durables,
rendre les villes plus attrayantes,
participer au développement économique.

Forte d'une solide expérience auprès des promoteurs, de l'industrie, de la grande distribution et des sociétés de transport et logistique, l'Entreprise Jean Lefebvre est le partenaire de la réalisation des projets privés.

Nous accompagnons les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre, de l'aide à la conception jusqu'à la réalisation, pour des opérations de création, extension ou rénovation des voiries, réseaux, assainissements et parkings extérieurs.

Contactez nous pour une évaluation technique pertinente.



AGENCE YVELINES

113, rue Jean Jaurès - 78131 Les Mureaux cedex

Tél. : 01 30 22 47 70 - fax : 01 34 74 43 61

travauxlesmureaux@ejl.fr

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

ANDRESY Nicolas Devort seul en scène avec *La Valse d'Icare*

Le spectacle acclamé par la critique et en tournée depuis six ans sera à voir à l'Espace Julien Green d'Andrésy, ce vendredi 17 avril sous les coups de 20 heures.



Après Conflans-Sainte-Honorine et Orgeval en 2023, Nicolas Devort se produira à Andrésy ce vendredi soir.

Une guitare, une chaise, un jeu de lumière et un conte. Après s'être mis « *Dans la peau de Cyrano* », Nicolas Devort s'apprête à danser « *La Valse d'Icare* », un musicien et chanteur talentueux qui rencontre vite le succès. Mais le chemin de la réussite se craquelle et au fur et à mesure de son ascension, ses démons le rattrapent. Comment garder les pieds sur terre lorsque l'on est porté aux nues ?

Dans ce conte musical sensible, drôle et tragique, une galerie de personnages haute en couleur prend vie à travers le corps et la voix de l'acteur, qui est également la plume de ce seul en scène. Pour découvrir ce spectacle prendre vie, il faudra prendre la direction de l'Espace Julien Green d'Andrésy ce vendredi 17 avril, et avant tout réserver ses billets, disponibles sur le site andresy.notrebilletterie.com à des tarifs allant de 8 à 15 euros. ■

MANTES-LA-VILLE Les arts mantevillois s'exposent

Plus de 240 oeuvres seront à découvrir gratuitement, à partir de ce vendredi 17 et jusqu'au samedi 26 avril prochain.

Le traditionnel Salon des Arts Mantevillois largue une nouvelle fois les amarres à l'espace culturel Jacques Brel, du vendredi 17 au samedi 26 avril. Pour cette nouvelle édition, le thème « *La Mer* » irriguera les allées de l'exposition : le public est invité à découvrir une sélection de plus de 240 œuvres tous arts confondus, de la peinture à la sculpture en passant par l'aquarelle, le pastel ou même la photographie et la gravure.

240 œuvres tous arts confondus

Cette année, deux figures artistiques sont particulièrement mises en lumière : le photographe Malik Chaib et la sculptrice Vilma Carrizo. Les visiteurs pourront également s'essayer à la pratique lors d'initiations, et même relever le défi d'un challenge de modelage (inscriptions : michel.bratynartsmantevillois@orange.fr). Une immersion gratuite et accessible à tous pour célébrer la vitalité de la création locale. ■

POISSY Haroun présente son nouveau one-man-show au théâtre

Le nouveau spectacle de l'humoriste est à découvrir ce vendredi 17 avril sous les coups de 20h30 dans le cadre de la saison culturelle de l'établissement pisciacais.

Le Théâtre de Poissy s'apprête à recevoir une voix singulière de l'humour hexagonal : avec son nouveau spectacle intitulé « *Bonjour quand même* », Haroun propose une performance loin des ficelles habituelles du stand-up. Sa marque de fabrique ? Une écriture d'une précision chirurgicale, capable de marier l'absurde à la critique sociale, qu'il a peaufiné tout au long de sa carrière que

cela soit sur les planches avec cinq one-man-show à son actif, ou encore à la télé et en ligne.

Ce seul-en-scène entre rire grinçant et réflexion sur l'actualité et le monde qui nous entoure sera à vivre ce vendredi 17 avril au soir, à partir de 20h30 au sein de l'écrin pisciacais. Pour prendre vos billets, cela se passe sur theatre-poissy.fr. ■



Adepte de l'humour noir et pince-sans-rire, Haroun s'inscrit comme l'une des dates phares de la saison culturelle pisciacaise.

VERNEUIL-SUR-SEINE Booder ressasse ses souvenirs à l'espace Maurice Béjart

L'humoriste viendra à la rencontre du public vernolien ce vendredi 17 avril, dans le cadre de la tournée de son spectacle « *Ah... l'école !* ».



Un spectacle d'humour, d'émotion et de réflexion qui aborde des thèmes importants comme le harcèlement scolaire, un sujet malheureusement toujours d'actualité.

Vous l'avez connu dans ses rôles au cinéma, que ce soit dans « *Neuilly sa mère* » ou « *Beur sur la ville* ». Vous l'avez redécouvert lors du carton de sa pièce de théâtre « *La grande évasion* », aux côtés de Paul Séré et de Wahid Bouzidi. Il est temps, désormais, de le voir revenir aux sources : l'humoriste Booder sera présent à Verneuil-sur-Seine le vendredi 17 avril pour un one-man show événement, à 21h à l'espace Maurice Béjart.

Après le succès de « *Booder is back* », il reprend son cahier et son crayon quatre couleurs pour nous écrire un spectacle drôle et touchant sur l'école. De celle de son enfance à celle de son fils aujourd'hui, il nous brosse avec humour et dérision le portrait du système scolaire. Tout y passe : ses copains, le harcèlement scolaire, la récré, ses profs...

Connu pour les cours particuliers hilarants donnés à son fils, il revient avec, dans son cartable, un spectacle pour toute la famille. Pour acheter vos places, direction le site billetterie-espacemaurencebejart.mapado.com. ■

MANTES-LA-JOLIE Le salon *Rétro Mantes* revient ce week-end

L'événement célébrant la culture vintage se tiendra les 18 et 19 avril au parc des expositions Michel-Sevin de Mantes-la-Jolie.

Les plus nostalgiques des Mantais ont rendez-vous les samedi 18 et dimanche 19 avril, au Parc des Expositions de l'Île l'Aumône, pour une nouvelle édition du salon vintage *Rétro Mantes*. Ce week-end célébrera la culture rétro sous toutes ses formes, avec une exposition de véhicules d'avant 1990,

une bourse d'échanges, des vinyles, des miniatures et un espace rétro-gaming. Une guinguette assurera l'ambiance, alors que le salon sera ouvert le samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 18h. L'entrée est à 5 euros, gratuite pour les moins de 14 ans et les conducteurs de véhicules anciens. ■

AUBERGENVILLE Une parade lumineuse le 17 avril

Comme chaque année, la commune d'Aubergenville verra déambuler la fameuse parade lumineuse ce vendredi 17 avril, avec un rendez-vous donné à 20h45 au niveau du marché couvert.

La commune d'Aubergenville s'apprête à briller de mille feux ce vendredi 17 avril, avec sa traditionnelle Parade Lumineuse. Le départ du cortège sera donné à 20h45 depuis le marché couvert, où des lampions et bracelets lumi-

neux seront distribués pour impliquer petits et grands dans la fête. La déambulation féerique traversera les rues pour rejoindre la place Louvain. Pour clore la soirée en beauté, un spectacle pyrotechnique illuminera le ciel. ■

JEUX

SUDOKU :
niveau facile

4	3		8	7		1	6	
5	1				2		7	8
	8		4				2	5
	5				8			4
	2	4	9	3				6
7		8	2		4	9		1
	9	1					5	4
3			5		9	2	1	
2	7			4	6			

3			4					
8		7	6		2	5	3	4
	4			3		6	9	1
	8				4			
1	2	5		6			4	3
	3	4		2	1	8		6
			1				6	2
2	6	8		9		1		
4	5	1	2		6	3	8	9

7					5	6	3	
	3	7		5		4		
4	5		6		3		2	
3		5				9		
5	8	4		6	2			
9	7			4	8	2	5	6
			2	8				4
	3		4	5		9	8	
8	4	7		3			2	5

SUDOKU :
niveau moyen

2				4	9			
							3	
7	9	6	1	5	3	8		4
			8		2			
	2	9	4	1			7	8
1	7		9			4	5	2
9	5				1	7	4	
	6	1	5			2		3
8				6	4		9	

	6						3	
			9	8	4	6	7	1
1	7		5					8
5				4	6		1	7
	1	7			8			6
4					7	8		
			6	7			8	
		5				3	6	
6	9		8	3				2

2		6	8	9				1
	5							
1				7		3	5	
3	2	5		8	4		6	
					9			3
		9					1	
5			9	6			7	2
	8	2						6
6		2	7		1		4	

SUDOKU :
niveau difficile

			2	3			8	4
	8							
	2	3		4		9		5
		2	5		3			
	3	1			8		9	6
		5			4			
					2			
	8		4			1		
	1		3			2		

6				4	2		1	
	8				5			3
	1		9					
		3			8		5	9
	5							2
			5		1			4
					2	7		
		4	3	5			2	6
2								

	7						8	
	4	9	5			3		
	3			2	1			
			9				3	
								5
	8	5			6			4
7					3			
					2	8		3
	5		4	6		7		

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°479 du 8 avril 2026 :

niveau facile

1	2	5	4	6	9	8	7	3
3	7	8	2	1	5	4	6	9
6	4	9	7	8	3	1	2	5
9	8	3	6	7	2	5	1	4
5	1	7	9	3	4	6	8	2
2	6	4	8	5	1	3	9	7
4	3	2	1	9	6	7	5	8
8	5	6	3	2	7	9	4	1
7	9	1	5	4	8	2	3	6

3	6	4	7	8	2	1	9	5
2	5	9	4	1	6	3	7	8
1	7	8	9	3	5	6	4	2
7	4	5	3	9	1	2	8	6
9	2	6	8	5	7	4	3	1
8	1	3	6	2	4	9	5	7
5	3	1	2	7	9	8	6	4
6	9	7	1	4	8	5	2	3
4	8	2	5	6	3	7	1	9

8	4	3	2	5	6	1	7	9
2	9	1	8	3	7	5	6	4
5	6	7	4	9	1	2	8	3
7	2	6	1	8	3	9	4	5
3	1	9	7	4	5	8	2	6
4	5	8	9	6	2	3	1	7
9	7	4	5	1	8	6	3	2
1	3	2	6	7	9	4	5	8
6	8	5	3	2	4	7	9	1

niveau moyen

3	4	5	2	7	1	8	6	9
1	2	8	6	5	9	3	4	7
9	7	6	4	8	3	5	2	1
6	5	4	1	3	8	9	7	2
2	9	3	5	6	7	1	8	4
8	1	7	9	2	4	6	3	5
4	8	9	7	1	6	2	5	3
7	3	2	8	9	5	4	1	6
5	6	1	3	4	2	7	9	8

5	6	4	9	3	2	8	1	7
7	1	8	5	4	6	2	3	9
3	9	2	7	8	1	6	4	5
4	8	3	6	7	5	9	2	1
2	7	9	3	1	8	5	6	4
6	5	1	2	9	4	7	8	3
9	4	6	8	5	3	1	7	2
1	2	7	4	6	9	3	5	8
8	3	5	1	2	7	4	9	6

5	3	1	4	9	8	6	7	2
9	2	6	5	7	1	4	3	8
7	4	8	3	6	2	1	5	9
1	9	2	7	5	6	8	4	3
8	5	4	2	1	3	9	6	7
6	7	3	8	4	9	2	1	5
2	6	9	1	3	5	7	8	4
4	8	5	6	2	7	3	9	1
3	1	7	9	8	4	5	2	6

niveau difficile

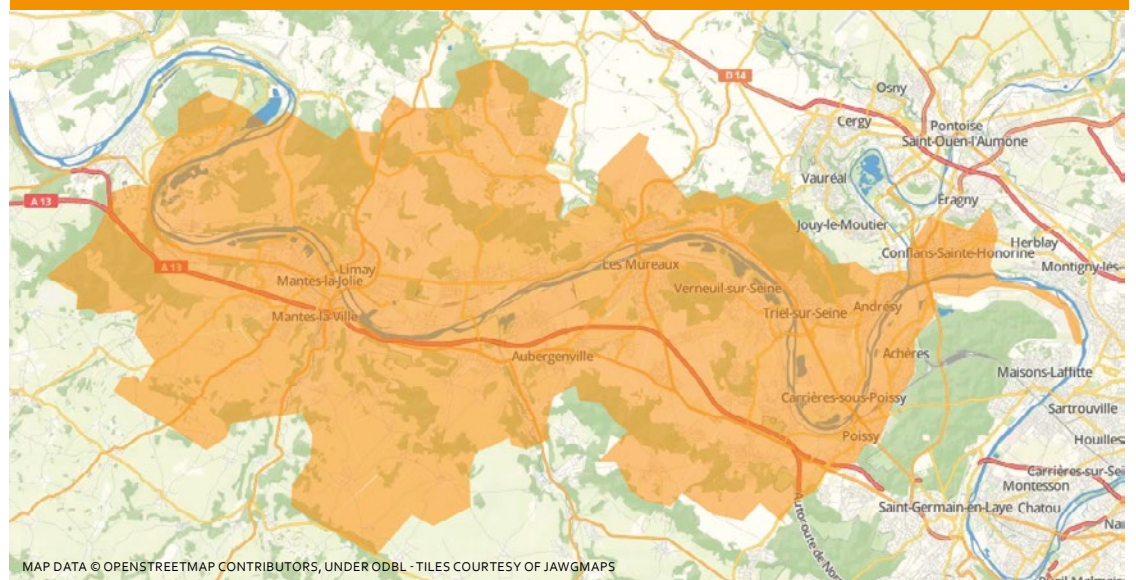
7	3	5	6	8	9	2	1	4
9	8	1	3	4	2	5	6	7
6	4	2	1	7	5	3	9	8
2	1	3	7	9	4	8	5	6
5	6	7	8	1	3	4	2	9
4	9	8	5	2	6	7	3	1
8	7	9	2	5	1	6	4	3
3	2	4	9	6	8	1	7	5
1	5	6	4	3	7	9	8	2

2	7	6	9	5	3	1	4	8
8	4	3	1	6	2	5	7	9
5	9	1	4	7	8	2	6	3
4	1	2	8	3	6	9	5	7
7	3	5	2	9	1	4	8	6
6	8	9	5	4	7	3	1	2
1	2	7	3	8	5	6	9	4
3	6	4	7	1	9	8	2	5
9	5	8	6	2	4	7	3	1

2	5	9	6	3	4	7	1	8
8	7	4	1	2	5	6	3	9
6	3	1	9	7	8	5	4	2
4	9	3	5	6	1	2	8	7
5	8	7	3	9	2	4	6	1
1	6	2	8	4	7	3	9	5
9	2	5	4	8	6	1	7	3
3	1	6	7	5	9	8	2	4
7	4	8	2	1	3	9	5	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

**Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !**
redaction@lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr
Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com
Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com
Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr
Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr
Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 4-2026 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde

